



# Coss Infos

## Bilan au centre de tri des déchets après six mois de fonctionnement!

Rencontre avec Bernard Ebener, municipal, Alain Martin, responsable du secteur et Serge Mettraux, employé. Chacun a donné son avis sur son ressenti, les points négatifs et positifs.

Par **Claude-Alain Monnard**

Simultanément à la suite de l'introduction de la taxe au sac, les autorités de Cossonay ont mis à disposition de la population un centre de tri des déchets confortable et bien organisé qui constitue un plus tant pour les utilisateurs que pour les employés communaux. Dans une de ses éditions du mois d'août, le Journal 24Heures titrait que, pour Lausanne et sa région, «la montagne d'ordures ménagères avait fondu de 40%». Il en est sensiblement de même pour notre commune.

### Des chiffres

Au cours de ce premier semestre, et par rapport à 2012, on constate des diminutions d'ordures ménagères qui sont extraordinaires! relève Bernard Ebener. Ces changements se situent largement au-delà des prévisions et attentes du groupe pilote Valorsa. Nous ne sommes pas à -15%, mais à -50% pratiquement!

	2012	2013
Janvier	72 tonnes	33 tonnes
Février	54 tonnes	27 tonnes
Mars	61 tonnes	34 tonnes
Avril	64 tonnes	34 tonnes

Cela signifie donc que les citoyens ont pris sans tarder le pli du tri et du recyclage. La collecte de papier et de carton a augmenté, tout comme celle du verre et des déchets végétaux. Mais entre les diminutions et les augmentations, la différence globale des tonnages ne se retrouve pas. Elle est peut-être due en partie au fait que des entreprises ont conclu des contrats privés avec des transporteurs-récupérateurs et qu'ils ne viennent plus au centre de tri.

### 95% de la population joue le jeu

Le comportement des usagers s'avère positif dans le 95% des cas. Comme



Alain Martin, Bernard Ebener, Serge Mettraux.

MAC

dans toutes choses, nous constatons qu'un reste de population est réfractaire à ces changements pour diverses raisons. Mais globalement, je suis satisfait! poursuit le municipal.

Cependant, 5% ce n'est pas rien. Sur le terrain, Alain Martin, responsable parle de ces divers couacs: Ces 5% nous compliquent la vie et nous font perdre du temps. Et de signaler encore qu'une certaine augmentation des déchets sauvages est à noter, que ce soit en forêt, dans les coins cachés de la commune, dans les petites poubelles de la ville. Et puis, il faut le dire, avec l'introduction de l'horaire continu à l'école, la crainte d'une multiplication des déchets en ville déposés par des élèves est bien palpable.

Au centre de tri lui-même, la fréquentation est en hausse selon Serge Mettraux. Depuis le mois de juillet, franchement, c'est fréquemment comme un samedi. Il y a du monde de manière régulière et cela a presque doublé. On a une soixan-

taine de véhicules par jour! Serge constate aussi une évolution chez les usagers dans le sens où une réflexion a été faite avant de venir: les objets sont séparés en fonction de leur nature, ainsi le dépôt est plus

rapide. Il reconnaît aussi quelques grincements de dents qu'on pourrait appeler incivilités. Il y a des énervees, des incompréhensions, parfois cela a «frisé le code» avec les auxiliaires. Tout dépend de la manière de gérer, d'en rigoler, d'expliquer et d'en discuter, ce qui permet un apaisement... Mais, bon, on n'est pas harcelé ici, et ça coince avec quelques personnes.

### Sacs noirs et sacs orange

Les sacs noirs contenant des ordures ménagères, dont le dépôt constitue une infraction, sont identifiés, tout de suite. Nous sommes assermentés, donc autorisés à les ouvrir et à les fouiller pour trouver des indices. Ensuite nous faisons un rapport à la Municipalité qui prend les sanctions adéquates! précise Alain Martin. Les fraudeurs ont été verbalisés d'une amende se montant entre 100.- et 300.-. Les récidivistes sont convoqués pour explications. A noter que ce dépôt de sacs noirs s'avère marginal.

Les sacs de couleur orange sont utilisés pour les poubelles publiques et pour divers besoins communaux.

Suite en page 9



Ah! ces sacs noirs...

MAC



# Coss Infos



## Brèves

### Bibliothèque communale

La bibliothèque communale, place du Temple 9, sera fermée durant les vacances scolaires d'automne du 14 au 28 octobre 2013. ■

### Inauguration du CLAC

Venez nombreux à l'inauguration du CLAC, le Centre de Loisirs et d'Animation de Cossonay, qui a lieu ce vendredi 27 septembre dès 17h00. Les locaux du CLAC sont situés devant le collège des Chavannes. ■

### Nouveau système de parage

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les nouvelles règles de parage sont en vigueur à Cossonay. Dans l'ensemble, le système mis en place fonctionne bien, si nécessaire quelques réglages pourront être réalisés, après une période d'observation qui durera jusqu'à la fin de l'année.

Le quota des macarons B (entreprises) et C (enseignants) est aujourd'hui atteint; une liste d'attente est désormais ouverte. Les macarons A pour les résidents sont toujours disponibles.

### Administration communale

Nous rappelons ci-après les heures d'ouverture des bureaux de l'administration communale. Ces derniers, comme les lignes téléphoniques, sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 14h à 16h.

Exception: l'Office de la population qui est ouvert les lundi, mercredi et vendredi matin de 7h30 à 12h, le mardi après-midi de 13h30 à 17h et enfin le jeudi après-midi de 13h30 à 18h30.

### Contrôle des champignons

Le contrôle des champignons a lieu au collège des Chavannes jusqu'au 3 novembre 2013: les samedis et lundis de 17h à 18h. ■

Suite de la page 7

### Écopoint de la Vy-Neuve

Prévu au départ pour des gens sans véhicule et à mobilité réduite, cet écopoint déborde souvent et il est très sollicité, même pendant les heures d'ouverture du centre de tri. Des objets de «toutes sortes» sont déposés à même le sol. Cette attitude est regrettable. Les autorités lancent donc un appel à l'altruisme des citoyens pour laisser cet écopoint spécifique aux gens qui n'ont pas les moyens, pour une raison ou une autre, de se déplacer au centre de tri. *Cette prise de conscience ne peut s'effectuer que par l'information!* souligne Bernard Ebener

### En conclusion

Par rapport au début 2013, le centre de tri et la notion de tri des déchets se sont développés. Les autorités ont été à l'écoute de la population, de ses besoins, de ses souhaits. Les points de récupération des déchets compostables ont été augmentés, la récupération de certaines matières plastique a été renforcée, le centre de tri a été organisé de manière efficace. De gros progrès ont été réalisés. *Nous sommes toujours à la recherche d'améliorations. A la de-*



Écopoint de la Vy-Neuve... effort citoyen à adopter!

MAC

*mande de citoyens, nous avons créé un endroit de dépose d'objets. Des usagers pourront leur donner une seconde vie en les reprenant.*

De fortes attentes existent pour li-

miter les déchets dans les sacs blancs.

La réflexion, dans le sens du développement durable, inclut trois aspects:

- celui du bien-être de la population,
- le respect de la nature
- et un paramètre économique.

*La mise en place de nouvelles filières a un certain prix et il s'agit de trouver un équilibre entre les prestations offertes et les frais qui y sont liés!* précise encore le municipal.

L'appel pour un comportement citoyen sur le territoire communal et à l'écopoint de la Vy-Neuve est encore lancé et Bernard Ebener tient à préciser finalement qu'une inauguration du centre de tri des déchets aura lieu demain 28 septembre, de 11h à 13h. *Ainsi nous pourrons marquer cette mise en place de manière officielle.* ■



Local de dépose pour redonner une deuxième vie à certains objets

**Théâtre du Pré-aux-Moines**  
Prochainement:

**Laverie Paradis:**  
Théâtre  
jeudi 31 octobre  
(20h30), vendredi 1<sup>er</sup> no-

vembre (20h30), samedi  
2 novembre (20h30)  
**Karim Slama**  
Humour  
Vendredi 22 novembre  
(20h30), samedi 23 novembre  
(20h30), dimanche 24 novembre  
(17h)

**Les Chiche Capon**  
Clown  
Samedi 14 décembre  
(20h30), dimanche  
15 décembre (17h).  
**Marius**  
Théâtre  
Vendredi 27 décembre

(20h30), samedi 28 décembre  
(20h30).

Avenue de Morges 8  
Case postale 49  
1304 Cossonay  
Réservations: 021 8610475  
www.theatrepam.ch